|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES OBSERVATIONS,**  **DES INFRASTRUCTURES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION**  **Deuxième session** 24-28 octobre 2022, Genève | **INFCOM-2/Doc. 6.8(5)** |
| Présenté par: Président de la Commission  20.IX.2022  **VERSION 1** |

**POINT 6 DE L’ORDRE DU JOUR:** **RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES  
DÉCISIONS TECHNIQUES**

**POINT 6.8 DE L’ORDRE DU JOUR:** **Recommandations formulées par d’autres  
organes**

# Recommandations du Groupe de coordination hydrologique, notamment le plan d’action de l’OMM pour l’hydrologie.

|  |
| --- |
| **RÉSUMÉ** |
| **Document présenté par:** Président de l’INFCOM  **Objectif stratégique 2020-2023:** 1.3, 2.1, 2.2, 2.3  **Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2020–2023, se refléteront dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027.  **Principaux responsables de la mise en œuvre:** INFCOM, en consultation avec le Groupe de coordination hydrologique et les conseils régionaux.  **Calendrier:** 2022–2027  **Mesure attendue:** Incorporation des besoins dans le domaine de l’hydrologie dans les travaux de l’INFCOM. |

# PROJET DE DÉCISION

## Projet de décision 6.8(5)/1 (INFCOM-2)

**Conclusions du Groupe de coordination hydrologique**

**La Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information** prend note des conclusions qui ressortent de la quatrième réunion du Groupe de coordination hydrologique, qui s’est tenue en mai 2022, et relevant du mandat de l’INFCOM, telles qu’elles figurent dans l’annexe, et **demande** au président de l’INFCOM de charger les organes subsidiaires concernés de les traiter en conséquence.

\_\_\_\_\_\_\_

Justification de la décision: [Résolution 24 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=107) – Perspectives, stratégie et organisation des activités relatives à l’hydrologie et à la gestion des ressources en eau au sein de l’OMM, par laquelle le Congrès a instauré le Groupe de coordination hydrologique en tant que groupe de réflexion de l’OMM en matière d’hydrologie pour, entre autres, assurer la cohérence des activités de l’OMM relatives à l’eau.

[Résolution 5 (EC-71)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10532#page=15) – Groupe de coordination hydrologique, aux termes de laquelle le Conseil exécutif a approuvé le mandat du Groupe de coordination hydrologique ainsi que sa composition, qui comprend les vice-présidents des commissions techniques ayant une formation en hydrologie, les présidents des comités permanents ayant trait à l’hydrologie, ainsi que les groupes d’étude des commissions techniques.

[Rapport final de la quatrième réunion du Groupe de coordination hydrologique](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA), tenue en mai 2022, au cours de laquelle le Groupe a fait le point sur l’état d’avancement des activités menées au titre des principales initiatives dans le domaine de l’hydrologie définies dans la [résolution 25 (Cg-18)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=9828#page=112) et la [résolution 4 (Cg-Ext(2021))](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=40), et a fait des propositions sur leur mise en œuvre.

## Annexe du projet de décision 6.8(5)/1 (INFCOM-2)

**Conclusions du Groupe de coordination hydrologique**

**Recommandation 1** [**(HCP-4):**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA) Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM d’examiner et de finaliser les pratiques recommandées pour l’attribution d’identifiants de station du WIGOS aux stations hydrologiques décrites dans l’annexe 5 et telles que modifiées par les commentaires des Membres.

**Recommandation 2** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM d’encourager les Membres à développer des processus nationaux pour l’attribution des identifiants de station du WIGOS, en impliquant leurs conseillers hydrologiques, et en s’assurant de la mise en œuvre de ces identifiants dans les stations hydrologiques.

**Recommandation 3** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM de réviser et d’adopter les listes de codes sur les variables et les méthodes hydrologiques figurant à l’annexe 6 et de recommander aux Membres leur adoption.

**Recommandation 4** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM de continuer à développer et à modifier la liste de codes des variables et méthodes hydrologiques avec la participation active de la communauté hydrologique.

**Recommandation 5** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM d’inclure, dans la résolution INFCOM-2 approuvant le plan opérationnel du Système d’observation hydrologique de l’OMM (SOHO), une demande aux conseils régionaux i) d’inclure la mise en œuvre du SOHO dans leur plan de travail et ii) de promouvoir la mise en œuvre du SOHO par les Membres au niveau national et/ou au niveau du bassin, conformément au plan opérationnel du SOHO.

**Recommandation 6** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM d’adopter le plan de travail du Projet X 2022-2024 et de favoriser et d’encourager la collaboration du Projet avec le Comité permanent des mesures, des instruments et de la traçabilité et ses équipes d’experts compétentes, ainsi qu’avec les structures régionales compétentes pour sa mise en œuvre.

**Recommandation 7** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande que l’INFCOM, en consultation avec la SERCOM, examine comment la contribution potentielle de la communauté mondiale de modélisation hydrologique au Rapport annuel sur l’état de l’eau dans le monde et au Système mondial OMM d’évaluation et de prévision hydrologiques (HydroSOS) pourrait être facilitée par les centres hydrologiques de l’OMM dans le cadre du Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTD).

**Recommandation 12** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique demande aux présidents et aux vice-présidents des commissions techniques concernés de soutenir les efforts visant à augmenter le nombre d’experts en hydrologie disponibles pour contribuer aux travaux des commissions techniques en encourageant les représentants permanents à approuver/nommer des experts en hydrologie supplémentaires proposés par les conseillers régionaux en hydrologie dans le réseau d’experts de l’OMM.

**Recommandation 13** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande aux commissions techniques de renommer les publications existantes et prévues du Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie selon le tableau de l’annexe 9, en tenant compte des décisions pertinentes du Congrès et du Conseil exécutif en attente.

*Note: Selon l’approche utilisée dans le tableau, les nouvelles éditions des manuels actuels doivent être renommées «guides» lorsqu’elles fournissent des conseils plus détaillés sur les pratiques et procédures relatives à un domaine spécifique de l’hydrologie que les Membres sont invités à suivre ou à mettre en œuvre et qui complètent le Règlement technique.* *Elles doivent être renommées «directives/textes d’orientations» lorsqu’elles font le point sur l’état des connaissances dans un domaine particulier.* *Toutefois, il convient de noter que lors de la soixante-quinzième session du Conseil exécutif, les participants examineront une proposition visant à désigner des commissions techniques pour l’approbation de guides, la version actuelle est disponible ici.* *Dans le cadre de cette proposition, les définitions formelles des guides et des directives/textes d’orientation (niveaux 3 et 4 de la proposition) peuvent être adoptées en des termes légèrement différents de ceux qui précèdent.* *Si tel est le cas, le tableau pourrait être facilement adapté avant de soumettre la recommandation aux commissions techniques.*

**Recommandation 15** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande aux commissions techniques de consulter les conseillers régionaux en hydrologie lors de la préparation des documents pertinents pour leurs sessions, afin d’en améliorer l’applicabilité directe et de procurer des avantages à l’hydrologie opérationnelle dans les régions.

**Recommandation 16** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM que les conseillers hydrologiques régionaux soient consultés pour le développement du Système de gestion des données climatologiques de référence en libre accès (OpenCDMS).

**Recommandation 17**[**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM de rechercher des moyens innovants pour atténuer le vandalisme touchant les infrastructures d’observation et de fournir des orientations en la matière, en accordant toute l’attention requise aux questions hydrologiques.

**Recommandation 20** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Le Groupe de coordination hydrologique recommande aux présidents des commissions techniques de prendre en compte de manière appropriée les aspects et les contributions hydrologiques dans la préparation de la Conférence technique (TECO) d’octobre 2022 afin d’attirer une plus grande participation de la communauté hydrologique aux sessions des commissions techniques et de la Conférence technique.

**Recommandation 21** [**(HCP-4)**](https://filecloud.wmo.int/share/s/YZMwPWc9Q-qZtH6seVhlCA)**:** Reconnaissant les avantages de la politique unifiée en matière de données établie par la [résolution 1 (Cg-Ext (2021)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11112#page=10), le Groupe de coordination hydrologique recommande à l’INFCOM d’accélérer la préparation du mécanisme d’identification des données fondamentales en hydrologie qui sera soumis à la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial et offre son appui lors des consultations avec la communauté hydrologique au niveau des Membres sur cette question.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_